

Hécate ou la magie d'un nom¹

Charlotte Favennec-Riou

« Elle l'entendit, la déesse redoutable, et sortit du fond de sa retraite pour recevoir les offrandes de l'Aisonide. Elle était ceinte d'une couronne de terribles serpents entrelacés de rameaux de chêne ; ses torches fulguraient d'une immense lueur ; autour d'elle, ses chiens infernaux hurlaient avec des aboiements aigus.»² Ce portrait qu'Apollonios de Rhodes dresse d'Hécate est bien éloigné de la description faite par Hésiode dans la *Théogonie*³, qui nous livre une Hécate bienveillante et bienfaisante, sans aucun lien avec la sorcellerie ou la magie. Diodore de Sicile, quant à lui, ne cesse de décrire la cruauté dont peut faire preuve la déesse : « Persée engendra une fille, Hécate : elle surpassait son père en hardiesse impudente et en méfaits. (...) Comme elle avait acquis une grande expérience en la matière, elle tua par l'effet d'un simple son père en premier et lui succéda à la royauté, puis elle construit un temple à Artémis, et comme elle enseigna que soient consacrés à cette déesse les étrangers qui débarquaient sur les côtes, elle devint célèbre pour sa cruauté.»⁴

La littérature antique, notamment latine⁵, ne manque pas de textes décrivant Hécate sous son aspect le plus sombre : ses liens étroits, voire même familiaux, avec des sorcières célèbres, ses dons pour la fabrication de poisons, sa horde de chiens et de fantômes ... Si son histoire et sa filiation diffèrent, les auteurs latins s'accordent sur un point : Hécate est la déesse incontestée et incontestable des magiciennes et des forces occultes, celle vers qui l'on se tourne pour procéder à des rites magiques. Comme la littérature, l'iconographie⁶ fait état de mutations progressives transformant Hécate en personnage effroyable, coiffé de serpents et armé de poignards. Les papyrus magiques⁷, les tablettes de malédiction⁸ et les imprécations funéraires qui sont les témoignages d'un usage quotidien, concret et avéré de la magie l'évoquent aussi. La déesse bienfaisante, agissant avec les autres dieux du panthéon s'est métamorphosée en une déesse secrète, solitaire et dangereuse que la littérature antique se plaît à décrire. L'usage qui fait d'Hécate la déesse des sorcières et de la magie coïncide-t-il avec la présence de son nom dans des actes magiques de la vie courante ? L'étude de la nomination divine et plus particulièrement des épicleses dans les textes épigraphiques en lien avec la

1 Je tiens à remercier ma directrice de recherche, Mme Karine Karila-Cohen pour son aide, son soutien et sa « bonne parole », Gabrielle Frija pour ses traductions et relectures salvatrices, Mr Henri-Louis Fernoux et tous ceux qui se reconnaîtront.

2 APOLLONIOS 1995.

3 Sur l'Hécate hésiodique voir BLAISE F. 1996.

4 DIODORE 1997, ce passage est particulièrement commenté par SAUZEAU P. 2000.

5 Sur le sujet, voir notamment TUPET A.M. 1976 ou ANNEQUIN J. 1973.

6 WERTH N. 2003 : Nina Werth, dans son ouvrage sur les représentations iconographiques d'Hécate, analyse les différents symboles qui lui sont associés et leur récurrence les représentations antiques. Quatorze symboles différents accompagnent Hécate : la torche, le phiale et le chien sont particulièrement présents au IV^{ème} siècle a.C., alors que fouets, poignards et serpents prédominent au I^{er} p.C..

7 Voir PETRILLI A. 2008.

8 Voir MARTIN M. 2010 ou BERNAND A. 1991.

magie va nous permettre d'esquisser une réponse.

Une épiclèse est un adjectif accolé au nom d'un dieu afin de préciser l'aspect sous lequel il est adoré. L'épiclèse, qu'elle soit toponymique, topographique, utilitaire, mythologique ou liturgique⁹, permet d'appréhender le polythéisme grec sous un jour nouveau. Il s'agit d'examiner comment les puissances divines "sont groupées, associées, opposées, distinguées"¹⁰ et surtout de comprendre pourquoi un individu va s'adresser à tel dieu, de telle façon et pour telle situation. Le choix d'un dieu et de son épiclèse n'a rien d'anodin ou d'arbitraire, en particulier si cette épiclèse est partagée par d'autres divinités. Cette qualification illustre, à travers un seul et unique terme, ce qui semble primordial aux fidèles. Étudier les épiclèses permet donc, concrètement, d'appréhender le point de vue dont les Grecs concevaient le divin mais aussi de dessiner le système de représentations qui apparaît en filigrane derrière une telle organisation. "Pourquoi, en des circonstances particulières, en un certain lieu, selon qu'il est seul ou en groupe, qu'il appartient à tel sexe, à telle classe d'âge, à tel cercle de sociabilité, selon qu'il jouit de tel ou tel statut, pourquoi, étant ainsi défini, le Grec s'adresse-t-il (par tel vecteur) à tel dieu ?" ¹¹. Il s'agira, ici, d'étudier la manière dont le fidèle va s'adresser à Hécate, dans le cadre de pratiques magiques particulières et de voir ce que le langage de la nomination peut nous apprendre sur le rôle d'Hécate. Dans un premier temps seront abordées les épiclèses qualifiant Hécate dans les tablettes de malédiction pour ensuite élargir l'étude aux diverses manières de nommer Hécate dans les textes magiques.

Présentation du dossier

Hécate, dotée d'une épiclèse, est présente dans deux types de documents : les tablettes de malédiction et les imprécations funéraires. On recense, classiquement, cinq types de tablettes de malédiction¹² : les tablettes judiciaires, dans lesquelles un individu maudit son rival lors d'un litige judiciaire, les demandes de justice dirigées contre des voleurs, les tablettes économiques qui maudissent des concurrents, les sorts d'amour pour s'attribuer les faveurs d'une personne ou pour éliminer un rival et les tablettes agonistiques qui visent à éliminer un rival dans le monde du théâtre ou du cirque. L'imprécation funéraire vise quant à elle à protéger les tombes d'éventuels profanateurs ou individus indéliçats. Il existe deux types d'imprécations, selon P. Moraux¹³, celles où l'auteur n'invoque pas de divinités et où il compte sur la seule puissance de ses mots et celles où l'on menace le profanateur de la vengeance divine¹⁴.

Le corpus¹⁵ qui sera la base de cette étude regroupe vingt-cinq tablettes de malédiction

9 Sur les épiclèses voir BRULÉ P. 2007, BORGEAUD P. 1996, BELAYCHE N., BRULÉ P. 2005 et la base de données des épiclèses grecques (BDDE) de l'université Rennes 2, <http://www.sites.univ-rennes2.fr/lahm/crescam/>.

10 BRULÉ P. 1998 p.14.

11 BRULÉ P. 1998 p.14.

12 BERNAND A. 1991, MARTIN M. 2010.

13 MORAUX P. 1959.

14 MORAUX P. 1959, p.25 : « C'est une nouvelle série de calamités qu'on souhaite au profanateur ; les dieux, et particulièrement les terribles dieux d'en bas, vont le traquer sans répit, si bien que la mort elle-même ne marquera pas la fin de ses tourments. ».

15 Le corpus présenté en annexe, n'est qu'une partie du corpus regroupé dans le cadre d'un mémoire de master réalisé sous la direction de Mme Karine Karila-Cohen, toujours en cours, sur les épiclèses d'Hécate. Il a pour point de départ la création de la Base de Données des Épiclèses Divines par le LAHM de l'université Rennes 2.

et sept imprécations funéraires. Au corpus des imprécations funéraires découvertes en Phrygie, s'ajoute l'imprécation dite de Néocésarée éditée par P. Moraux. Les tablettes de malédiction ont majoritairement été trouvées en Attique et à Chypre¹⁶ et les imprécations funéraires en Phrygie. Plus exceptionnellement on trouve aussi des textes à Panticapée et à Carthage ainsi que dans la région du Pont Polémoniaque. La plupart des textes étudiés datent de l'époque romaine, tant pour les tablettes que pour les imprécations, mais quatre défixions sont beaucoup plus anciennes puisque deux datent du IV^{ème} siècle a.C. et deux de l'époque hellénistique. À la lecture de ces documents, on remarque que si l'épiclèse *Chthonia* ou *Katachthonia* est la plus fréquemment utilisée pour désigner Hécate dans les tablettes, elle est aussi appelée *Trimorphos*, *Kuria Inodia* ainsi qu'*Artémis-Hécate* et *Meleina* dans les imprécations funéraires. Ces termes n'ont rien d'inhabituels ni de surprenants. Hécate est liée aux bifurcations et aux routes¹⁷, ses liens étroits avec Artémis sont connus. La question n'est pas véritablement de savoir pourquoi Hécate est nommée ainsi mais de savoir ce que cela signifie et implique de l'appeler *Chthonia* dans les tablettes et *Meleina* dans les imprécations. Cette série d'inscriptions éparpillées dans le temps et dans l'espace permet une première remarque : lorsqu'il est question de magie, les fidèles ont recours sur une longue période à Hécate, partout dans le bassin méditerranéen et sous des formes différentes, tant par le type de qualificatif utilisé pour la désigner que par l'aspect mis en avant par ce même qualificatif.

Les épiclèses d'Hécate.

À la lecture du corpus des tablettes de malédiction, Hécate devient tour à tour *Chthonia/Katachthonia* (que le français traduit indistinctement par souterraine ou infernale), *Trimorphos* (aux trois visages/formes), *Inodia* (des routes), *Trioditis* (des bifurcations), *Ourania* (céleste) et *Monoprosôpos* (au visage unique). La récurrence du terme de *Chthonia/Katachthonia* dans les textes sélectionnés, mais aussi les questions qu'il soulève, explique pourquoi l'épiclèse est autant évoquée dans cet article. Toutefois, ne traiter que l'épiclèse (*Kata*)*chthonia* ne serait ni pertinent ni révélateur, cette limite occultant un pan important de la complexité de la déesse, qui transparait déjà dans les textes magiques.

Les épiclèses *Trimorphos*, *Trioditis*, *Ourania* et *Monoprosôpos*, qui ne seront qu'évoquées brièvement, sont immédiatement compréhensibles. Les termes de *Trimorphos* et de *Monoprosôpos* font référence à l'aspect physique d'Hécate, représentée souvent sous sa forme triple ou unique. L'épiclèse *Trimorphos* semble être quasi exclusivement accolée à Hécate, car faisant référence à sa polymorphie. À l'opposé, le terme *Monoprosôpos* est donné à d'autres divinités comme Athéna, Déméter ou Héraclès¹⁸. Le terme de *Trioditis/Inodia* renvoie aux bifurcations et aux routes, lieux de prédilection d'Hécate¹⁹. Or le sens de (*Kata*)*chthonia*, si ce n'est celui de « souterrain » ou « sous la terre », a une signification beaucoup plus large que ce sens premier. P. Chantraine, dans son dictionnaire étymologique²⁰, fait du mot $\chi\theta\acute{o}\nu$, un terme ancien servant, à l'origine, à désigner la terre et sa surface²¹.

16 Lieux connus pour l'importance de leurs pratiques magiques, voir BERNAND 1991.

17 ZOGROFOU A. 2010.

18 Pour plus de précisions voir la BDDE.

19 ZOGRAFOU A. 2010.

20 CHANTRAINE P. 1974.

21 Il souligne ensuite un élément primordial à propos du mot « jamais considéré comme étendue cultivable et nourricière ni comme subsistance ni comme bien-fonds, ni dans une opposition ville-campagne, se distingue par là de la $\gamma\tilde{\eta}$ ».

L'auteur donne ensuite la signification du terme dans un contexte religieux : « la surface extérieure du monde des puissances souterraines et des morts, et par là, comme ce monde lui-même, volontiers opposé au ciel ». A. Zografou explique l'adjectif *Katachthonia/os* : « En ce qui concerne la préposition κατά, préfixe ajouté à l'épithète Χθόνιος/α, elle est en même temps le signe des forces souterraines et non pas des divinités simplement liées à la terre (χθών) et elle réussit à créer un effet rythmique (καταδέω/καταγράφω, κατατίθω-καταχθόνιος/καταχθόνια) enfermant la victime dans une fatalité infaillible : au pouvoir exhaustif, voire abusif, des paroles (κατά, « trop ») s'ajoutent l'intention de nuire (κατά, « à l'encontre de ») et la mobilisation du monde d'en bas (κατά, « en bas ») »²². Ainsi le terme chthonien revient à désigner toutes entités vivants sous terre, et plus particulièrement celles qui sont liées à la mort, qu'elles soient dieux, héros ou défunts. Alors que le terme de *Katachthonia/os* semble, lui, être plus étroitement lié au caractère infernal des divinités ainsi désignées. Ce qui nous intéresse ici ne sont pas les raisons qui poussent à désigner Hécate comme *Chthonia*²³ ou *Trimorphos* mais bien les conséquences de cette nomination. Il s'agira donc de déterminer le rôle de l'épiclèse dans la définition d'Hécate, une épiclèse qui semble faire bien plus qu'identifier la déesse.

La qualité première d'une épiclèse est d'identifier une divinité, en spécifiant un culte et une fonction. Ce souci d'identification est courant, il s'agit de s'adresser à la divinité adéquate en suivant les bons rites. L'épiclèse choisie implique une relation singulière à un dieu spécifique, clairement identifié et porteur d'un certain nombre de représentations, de symboles et de rites qui lui sont propres²⁴. Faire erreur dans une adresse rituelle, c'est risquer de ne pas s'adresser à la divinité appropriée et de rendre le rite nul et non avvenu. Pire, la divinité pourrait en prendre ombrage et exercer sa colère sur le fidèle maladroit. Pourquoi donner alors cette épiclèse de *Chthonia* à Hécate ? Certes, il s'agit de mieux l'identifier mais pourquoi ce besoin de caractérisation ? S'agit-il de la distinguer d'autres divinités ou de spécifier l'aspect sous lequel elle est adorée ?

Dans son ouvrage sur Hécate, A. Zografou affirme : « Dans les cas où la formule associe à Hermès et Hécate, Plouton, Perséphone ou les Érinyes, le besoin d'accoler aux noms des deux divinités le qualificatif (κατα)χθόνιος/α ne témoigne pas de leur caractère exclusivement chthonien, mais dénonce, au contraire, leur ambiguïté par rapport aux habitants permanents des Enfers »²⁵. Ainsi, l'épiclèse distingue-t-elle Hécate et Hermès des autres divinités qui peuplent habituellement les Enfers, leur conférant un statut particulier. C'est le cas d'une tablette découverte en Attique et qui daterait du I^{er} ou du II^{ème} p.C.²⁶. Un individu n'ayant pas honoré ses dettes, le prêteur veut lui porter préjudices : « J'inscris et je dépose (cette malédiction) auprès des messagers infernaux, d'Hermès infernal, d'Hécate infernale, de Pluton, Korè, Perséphone, des Moires infernales, de tous les dieux et de Cerbère, le gardien de l'Hadès.»

Ainsi Hécate et Hermès, de par leur statut particulier de dieux des Entre-mondes, porteraient l'épiclèse de *Chthonios/a* dans un souci de distinction par rapport aux autres divinités des Enfers. Cette pratique sous-entend que Plouton et Perséphone n'ont nul besoin

22 ZOGRAFOU A. 2010 p.200.

23 Le terme de *Chthonia* est l'une des cinq fonctions que R. Von Rudolff attribue à Hécate avec celle de *Propulaia* (celle qui est devant les portes), *Propolos* (celle qui marche devant), *Phosphoros* (celle qui porte la torche) et *Kourotrophos* (la nourrice). Voir aussi PETRELI A.

24 Sur ce sujet particulier voir BORGEAUD P. 1996.

25 ZOGROFOU A. 2010 p.198-201.

26 Voir en annexe le texte T4.

d'être définis ou identifiés par cette épiclèse car ils sont considérés par essence comme chthoniens. Les divinités portant l'épiclèse *Chthonia/os* appartiennent donc, en creux, à d'autres mondes.

Cependant, ce propos doit être nuancé. En effet une inscription découverte à Panticapée²⁷ en Scythie invoque non seulement Hermès et Hécate ainsi que d'autres divinités moins liées aux enfers comme Déméter, Leukothéas ou Praxidike qui sont ici nommées souterraines, ce qui va dans le sens de A. Zografou. Mais surtout elle nomme Pluton souterrain et Perséphone souterraine. Sur une autre tablette de malédiction découverte à Chypre²⁸ et qui daterait du milieu ou de la fin du III^{ème} p.C. le sort doit faire taire une femme, Aristion, et un homme, Melasios. À nouveau, Hermès et Hécate sont invoqués mais aussi Pluton et Perséphone, dotés tous les deux de l'épiclèse *Chthonios/Chthonia*. En somme, il paraît difficile d'affirmer que l'épiclèse donnée à Hécate a pour seule fonction de souligner son ambiguïté par rapport aux autres divinités du monde des Enfers, car celles-ci aussi peuvent être qualifiées de chthoniennes, leur seul nom ne suffisant pas à les définir.

Le terme de *Chthonia* servirait aussi à spécifier l'aspect sous lequel elle est adorée, en mettant l'accent sur l'une des multiples fonctions qui lui sont classiquement attribuées. Cette caractérisation est particulièrement présente dans une inscription, publiée par Elderkin²⁹. Le texte, découvert dans un puits de l'agora d'Athènes et datant du I^{er} p.C., est dirigé contre des voleurs :

« Je recommande tous ceux qui ont détenu ce qui est contenu dans cette déposition. Maîtresse Hécate des cieux, Hécate de l'autre-monde, Hécate des carrefours, Hécate à trois visages, Hécate au simple visage, découpe le cœur des voleurs ou du voleur qui a pris les articles mentionnés dans cette déposition.»³⁰

Le texte est exceptionnel par la place qu'il accorde à Hécate. L'inscription invoque plusieurs divinités liées au monde des Enfers³¹ mais c'est Hécate, seule, qui est l'instrument et le bras armé de cette vengeance. Ici, la surenchère ne concerne pas le nombre de divinités mais les adjectifs que l'on attribue à Hécate. Ici, on invoque non pas une Hécate abstraite qui aurait toutes les caractéristiques, mais plusieurs Hécate. Cette énumération est clairement visible dans la répétition du nom d'Hécate, accompagné à chaque fois d'une épiclèse différente. La dualité d'Hécate est soulignée : elle est tour à tour céleste, chthonienne, représentée sous sa forme triple ou sa forme unique, invoquée en lien avec les bifurcations. Il s'agit de nommer Hécate dans toute sa multiplicité, en accroissant ses champs d'action mais aussi en jouant sur la puissance du nom et ainsi en décuplant les chances du commanditaire de voir exaucer ses demandes.³² J. Mikalson³³ dit à ce propos : « Sur les tablettes de malédiction, Hermès et Hécate se voient attribuer les épithètes de *Chthonios* et de *Chthonia*, et celles-ci servent à préciser leur rôle dans le monde inférieur en cette circonstance et à les

27 Voir en annexe le texte T12.

28 Voir en annexe le texte T33.

29 Voir en annexe le texte T6.

30 Extrait d'une traduction de MARTIN M. 2010 p.73-74.

31 Comme Pluton, les Moires, Perséphone, les Érinyes ou Hermès secourable.

32 TRIPPE N. 2009 p.273-274 : « Dans les hymnes et les prières par exemple, la multiplication des épiclèses est un procédé couramment utilisé pour vanter les nombreux pouvoirs d'une divinité (...) La polynomie est le signe d'une puissance : porter plusieurs noms confère une *timè* plus grande à la divinité. ».

33 MIKALSON JON D. 2009 p.113.

distinguer de leurs homologues dans le monde supérieur ». Certes, dans certains cas, l'épiclèse (*Kata*)*chthonia* peut permettre de souligner une certaine ambiguïté d'Hécate, en montrant, en somme, qu'elle est différente et que l'on ressent le besoin d'explicitier sa fonction. Mais le plus souvent, il s'agit d'identifier clairement Hécate sous une forme spécifique, en distinguant une seule facette de sa personnalité, et par là même, en la rapprochant des autres divinités qui portent la même épiclèse. Quelques soient les raisons qui poussent le fidèle à avoir recours à une épiclèse, on dénote toujours un souci de mieux identifier la déesse afin qu'il ne subsiste aucun doute.

L'épiclèse *Chthonia* relie Hécate, non par ses fonctions ou ses accointances mythologiques, mais par son nom, à la sphère d'action des divinités du monde des Enfers. On opère donc une classification du panthéon, en rapprochant grammaticalement des divinités qui sont déjà considérées comme proches. À ce stade, il est nécessaire de se pencher sur les autres divinités porteuses de l'épiclèse *Chthonia/Chthonios*. Premier constat : Hécate est fréquemment invoquée aux côtés d'Hermès. En effet, sur les vingt-cinq tablettes de malédiction sélectionnées, vingt-deux invoquent Hécate et Hermès, souvent l'un après l'autre. Plus révélatrices, certaines tablettes n'invoquent qu'Hécate et Hermès, c'est le cas d'un texte, découvert en Attique, dont la date n'est pas connue : « Je lie ... devant Hermès Chthonien et Hécate Chthonienne, je lie ... devant Hermès Chthonien et Hécate Chthonienne, je lie Aspasia devant Hermès Chthonien et Hécate Chthonienne, je lie Socrates, devant Hermès Chthonien et Hécate Chthonienne (...) ».³⁴ Cette association de divinités est encore plus flagrante dans les textes³⁵ où Hermès et Hécate sont désignés comme étant des messagers infernaux, ἀγγελῆς καταχθονίοις : « Ayant la possibilité de se déplacer d'un royaume à l'autre, Hermès et Hécate sont les messagers les plus capables de contrôler les voies souterraines et de garantir la transmission des ordres des magiciens aux morts et aux divinités infernales ».³⁶ À chaque fois, l'expression précède l'invocation d'Hermès et d'Hécate, qui possèdent pourtant chacun leur épiclèse. Les tablettes semblent multiplier les points communs et les rapprochements entre eux, d'abord par la similitude dans leur rôle, par le fait qu'ils semblent souvent être invoqués ensemble mais surtout par l'épiclèse qu'ils ont ou non en commun. A. Zografou approfondit cette association : « L'attribution de la même épithète à Hermès et à Hécate – comme celui de la répétition accidentelle de l'*he-*, au début de leur nom – parvient essentiellement à souder les deux divinités en une unité doublement puissante ».

Deuxième constat : les divinités du panthéon grec ne sont pas les seules à se voir doter de cette épiclèse. En effet, pour le seul corpus regroupant les tablettes évoquant Hécate³⁷, on distingue trois grandes catégories d'entités chthoniennes. La première est celle des divinités grecques. Parmi elles, on trouve les divinités classiques du panthéon infernal comme Pluton ou Perséphone mais aussi des divinités mineures telles Praxidike ou Leukothea³⁸. D'autres divinités sont moins souvent associées au monde des Enfers, c'est le cas notamment de Déméter Chthonia³⁹ ou de Thot Chthonien⁴⁰. Ici l'épiclèse est clairement utilisée pour

34 Voir en annexe le texte T10.

35 Voir T4 et T5. Outre le fait qu'elles soient les deux seules divinités à être invoquées, Hécate et Hermès partagent, grammaticalement, la même épiclèse, le terme *καταχθονία* étant au datif pluriel.

36 ZOGRAFOU A. 2010 p.200.

37 Pour une vision plus large de la situation, se référer à la BDDE.

38 Voir en annexe le texte T12.

39 Voir en annexe le texte T12.

40 Voir en annexe le texte T33.

distinguer Déméter de son homologue du monde d'en haut. La deuxième catégorie est celle des Héros. Leur présence s'explique souvent par les liens qu'ils entretiennent avec le monde d'en bas ou la magie. On peut notamment citer Zethos souterrain, Amphipolis souterrain ou Ariste souterrain⁴¹. Enfin, le troisième groupe rassemble les divinités ou entités ne portant pas de nom distinctif mais qui portent une épiclèse : ces divinités ne sont identifiées que par la fonction qu'ils assurent⁴². On trouve notamment le terme générique de dieux souterrains mais aussi les héros souterrains, les vengeurs souterrains, les esprits souterrains, les sins souterrains, les rêves souterrains. Dans ce cadre, l'épiclèse est la raison même de l'existence de ces divinités et leur fonction est le seul élément qui les identifie. Le terme central (dieux, héros) n'a pas de signification particulière tant qu'il n'est pas accolé à une épiclèse, qui fait sens bien plus qu'elle n'identifie. Ce qui est notable, ici, est que l'épiclèse *Chthonia* n'est pas le seul apanage des dieux grecs, c'est un terme extrêmement générique, qui rattache toutes ces entités à une seule et même sphère d'action. Le terme ne révèle aucune hiérarchisation particulière, il est égalitaire et fréquemment utilisé car n'importe quelle entité surnaturelle peut être désignée comme chthonienne⁴³. Par la seule présence de son nom dans les tablettes, Hécate est liée à une sphère divine originale. Le fidèle, parce qu'il a besoin de faire taire un individu ou de se venger, va, en associant un certain nombre de divinités dans son invocation, élaborer une sphère divine particulière et unique. Aux divinités classiquement liées aux Enfers, il va ajouter celles qu'il rend chthoniennes, au moyen de l'épiclèse. Utiliser l'épiclèse permet d'augmenter encore et presque à l'infini le nombre des dieux vers lesquels il est possible de porter ses espoirs⁴⁴. Après avoir observé comment l'épiclèse identifie et classe les panthéons, il est nécessaire de nous pencher sur la fonction discriminante de l'épiclèse.

L'épiclèse explicite un aspect très particulier de la divinité : elle établit une séparation entre la divinité dotée d'une épiclèse et les autres divinités, comme elle distingue une fonction particulière dans toute la sphère d'action du dieu en question. Il y a une réduction, une focalisation de la divinité à un point très précis et souvent univoque de sa personnalité. Cette fonction est particulièrement visible dans l'exemple de *Chthonia*, dans lequel l'épiclèse définit la divinité par ce qu'elle n'est pas⁴⁵ : ici *Ourania* ou céleste. Elle classe les divinités, dans un groupe vaste et mouvant, par rapport au reste du panthéon, en leur conférant un statut particulier. Pourtant, il faut nuancer le caractère discriminant de l'épiclèse, par le fait que dans nombre de cas c'est le couple théonyme/épiclèse qui crée la discrimination. De plus lorsqu'un grand nombre de divinités ou d'entités portent cette épiclèse dans les tablettes⁴⁶, l'épiclèse semble devenir peu opérante. Il faut aussi ne pas oublier que rien n'empêche Hécate d'être

41 Voir en annexe le texte T32.

42 Voir en annexe les textes T21 à T31, mais aussi les textes T32 et T33.

43 Ce que confirme la définition du terme de chthonien donné par J. W. Hewitt, *HSCP*, 1908, p.63 : sont chthoniens « tous êtres divins ou semi-divins supposés vivre sous la surface de la terre, que ce soit comme dieux des morts ou de l'agriculture, ainsi que les âmes des morts et les héros qui étaient censés vivre sous terre » mais aussi par MIKALSON J. 2009 p.113 : « Une divinité est dite chthonienne uniquement quand sa fonction dans le monde infernal est mise en évidence et on peut la confondre avec une divinité portant le même nom dans le monde supérieur ».

44 Cette situation illustre parfaitement la théorie de P. Brulé sur les épiclèses comme système de l'offre et de la demande : « Face à cette infinité de situations de départ qui sont celles d'où émanent les sollicitations des mortels en direction des immortels, le surhumain grec a ceci de particulier qu'il paraît en remettre une couche, aboutissant à une atomisation de l'offre en surnature ».

45 Sur les termes chthonien/ouranien voir BURKERT 1985 ou MIKALSON J. 2009.

46 Voir PIRENNE-DELFORGE V. 2005.

aussi définie comme *Ourania*. C'est le cas dans l'inscription d'Elderkin mais aussi dans une inscription découverte en Phrygie, qui l'évoque sous sa forme céleste. Il s'agit de la stèle funéraire d'une petite fille, Glycônis, morte à l'âge de quatre ans : « Si quelqu'un outrage la stèle ou le tombeau, il aura affaire à la colère de la Céleste Hécate »⁴⁷. À l'image de *Chthonia*, l'épiclèse *Ourania* identifie, lie à une sphère divine, discrimine et change la nature intrinsèque de la divinité.

Mais l'épiclèse *Chthonia*, en plus d'identifier, de distinguer et de rattacher, implique une autre dimension. Les autres épiclèses données à Hécate spécifient une fonction, elle devient maritime, militaire ou sauveuse. En lui donnant l'épiclèse *Chthonia*, elle devient chthonienne, par essence. Cela ne conditionne pas seulement un mode d'action mais une identité. Donner à Hécate l'épiclèse de *Stratia*, conditionne ce qu'elle fait. Lui donner l'épiclèse de *Chthonia* conditionne ce qu'elle fait mais surtout ce qu'elle est. C'est sa nature profonde et intrinsèque qui s'en trouve changée et pas seulement son mode d'action ou ses fonctions. En cela le terme de *Chthonia* semble avoir une fonction performative⁴⁸. Le fait de donner à Hécate l'épiclèse de *Chthonia*, la transforme, elle passe d'un statut d'indétermination à celui de chthonien. Dans ce sens, l'épiclèse apparaît plus que jamais être ce qui donne du sens à un théonyme trop général ou impersonnel : elle identifie, rattache à une sphère d'action, discrimine et change l'essence même de la déesse.

Nommer Hécate autrement

Afin de dresser un portrait plus complet de la figure d'Hécate dans les pratiques magiques, il reste à évoquer trois autres manières de nommer Hécate : le cas problématique des imprécations phrygiennes⁴⁹, le double nom cultuel et les épithètes, qui ne seront que mentionnées brièvement⁵⁰. On peut notamment citer l'adjectif *Desponia*, évoqué dans l'inscription publiée par Elderkin, ou celui de *Kuria*, trouvé dans un sort d'amour en Égypte⁵¹. Ces termes ne sont pas des épiclèses car ils ne spécifient pas une fonction ou un aspect particulier, ils ne font que mettre en avant une qualité d'Hécate, ici son autorité. Il n'est pas question de mieux identifier Hécate, mais de lui montrer du respect, de la flatter. Il pourrait s'agir d'une adresse honorifique, d'une flatterie ou d'un signe de soumission, qui reconnaît à Hécate une certaine forme d'autorité en la qualifiant de Maîtresse.

Le cas problématique de Meleina

Dans les imprécations funéraires⁵², exceptée celle de Néocésarée, on retrouve une formulation identique. Le texte donne le ou les noms des personnes enterrées puis se termine par une interdiction de violation qui ne varie pas :

«Puisse-t-il tomber sur les daimons d'Hécate la Noire.»

47 Traduction de BERNARD A., 1991. Editio princeps : WIEGAND T., *Ath. Mitt.*, 1905, 327. Commentaires : ROBERT L., *CRAI*, 1978, p.241-269.

48 Les fonctions performatives du langage ont été étudiées par Austin J. M. 1970.

49 Voir en annexe les textes T14 à T20.

50 Voir aussi PETRILLI A. 2008

51 Voir en annexe le texte T33.

52 BERNARD A. 1991.

L. Robert⁵³ voit dans cette formulation la survivance d'anciennes croyances magiques, Helmis⁵⁴ souligne « la croyance profonde en leur efficacité. Loin de traduire les règles d'un droit officiel, ces documents nous donnent plutôt à saisir un sentiment de justice ancré dans la mentalité des gens ». La signification immédiate du terme Noire ne nous apprend rien sur les fonctions ou la sphère d'action auxquelles le mot la rattache. L'avertissement, son ton menaçant et l'allusion aux daimons font clairement penser que l'Hécate qui est ici mobilisée n'a rien de bienveillant, elle est invoquée selon un aspect qui est censé effrayer et donc dissuader ceux qui pourraient s'en prendre à l'intégrité de la tombe.

Ces inscriptions sont les seules traces d'une Hécate *Meleina*⁵⁵. Elles sont localisées uniquement en Phrygie et ne concernent que des imprécations funéraires. Au vu de ces seuls indices, il est difficile d'établir si un culte était vraiment rendu à Hécate *Meleina*, dans la mesure où les seules attestations se limitent à une invocation indirecte d'Hécate dans laquelle la déesse ne reçoit aucun culte. Sans attestation de culte, il paraît difficile de faire de l'épithète *Meleina* une épiclèse et l'absence de signification directe du terme ne fait que confirmer cette hypothèse. Un dépouillement rapide de la BDDE nous apprend que seules deux autres divinités sont nommées *Meleina*, il s'agit de Déméter⁵⁶ et d'Aphrodite⁵⁷. V. Pirenne Delforge⁵⁸ et M. Jost⁵⁹, travaillant respectivement sur Aphrodite et Déméter, s'accordent à dire que les deux déesses sont adorées en lien avec le monde chthonien : « L'usage est désormais consacré de qualifier de « chthoniennes » les divinités qui trouvent au plus profond de la terre la source de leurs pouvoirs, liés à la croissance de la végétation, mais en étroite relation aussi avec le monde des morts (...) *Mélainis* ne pourrait-il pas signifier l'envers d'*Ourania*, non seulement comme la terre s'oppose au ciel, mais comme le ciel diurne s'oppose au ciel nocturne ? »⁶⁰. Pour ces deux divinités, le terme est clairement une épiclèse, il fait mention d'une fonction et d'un culte et ce à plusieurs reprises. Le terme de *Mélainis* serait une référence à la nuit mais aussi à la terre noire et par extension, au monde chthonien⁶¹.

53 ROBERT L. 1978 p.267-268.

54 HELMIS A. 2008.

55 ANNEQUIN J. 1973 p.84, mentionne que le terme de *Meleina* pouvait désigner Hécate: « son pouvoir devient terrifiant, nul n'a le droit de prononcer son nom ». Toutefois, il ne donne aucune indication pour justifier son propos.

56 Pausanias, VIII, 42, 1-4, voir particulièrement JOST M., 1985.

57 Pausanias, II, 2, 4 pour Corinthe : « Devant la cité se trouve un bois de cyprès appelé Craneion ; il renferme un enclos sacré de Bellérophon, un temple d'Aphrodite Mélainis et le tombeau de Laïs, surmonté par une lionne tenant un bélier dans ses pattes de devant », traduction de G. Roux, rapportée par Pirenne-Delforge, 1994, p.98, pour l'Arcadie, Pausanias VIII, 6, 5 : « En quittant Mélangeia, à quelques stades de la cité, se trouve une fontaine dite « des Méliastes ». Ces Méliastes célèbrent les orgies de Dionysos, et il y a un mégaron de Dionysos près de la fontaine, de même qu'un sanctuaire d'Aphrodite Mélainis. La seule raison qui ait valu ce surnom à la déesse est que les relations sexuelles des humains n'ont pas lieu le jour, comme pour les bêtes, mais la plupart du temps la nuit. », traduction de M. Jost Pausanias IX, 27, 5 : « ailleurs se trouvent un sanctuaire d'Aphrodite Mélainis, de même qu'un théâtre et une agora digne d'être vues. » .

58 PIRENNE-DELFORGE V. 1994.

59 JOST M. 1985.

60 PIRENNE-DELFORGE 1994 p.439-440.

61 LE BRIS A. 2001 p.30-31 : « L'Hadès se caractérise en premier lieu par les ténèbres. Il n'y a rien de surprenant à cela : on se représente comme noir ce que l'on ne connaît pas. »

Cependant, l'absence d'attestation de culte rendu à Hécate *Meleina*, nous empêche de faire du terme une véritable épiclèse. À moins qu'il ne s'agisse ici, d'une épithète qui jouerait sur l'imagination du lecteur. La menace d'être poursuivi par les daemons reste relativement vague, comparée aux autres cas d'imprécations⁶² et le terme de *Meleina* pourrait ajouter encore à ce flou, laissant à celui qui lit l'inscription le soin de deviner ce qui l'attend si jamais il commet l'irréparable. Reste à savoir comment les Grecs se représentaient cette Hécate particulière et en quoi elle différait d'Hécate *Chthonia*. Quelque soit la nature de l'épithète, le nom d'Hécate est ici évoqué pour susciter la terreur ou la crainte chez d'éventuels voleurs. Le fidèle croit en l'action d'Hécate et en sa capacité à être une gardienne efficace des tombes. Car, si le recours à Hécate tend vers la superstition, comme le dit L. Robert, l'importance de garder une tombe intacte tient, elle, d'un fort sentiment religieux, lié au repos des morts. Preuve que la frontière entre religion et magie est loin d'exister dans l'esprit des Grecs.⁶³

Artémis-Hécate ou Hécate-Artémis, le double nom cultuel

Aux côtés de l'épiclèse et de l'épithète figure un quatrième cas, celui du double nom cultuel⁶⁴. L'association du nom de deux divinités ou entités distinctes peut réunir deux théonymes, mais aussi le nom d'un dieu et celui de l'autre divinité comme adjectif, telle Athéna *Areia*, ou le nom du dieu accolé à celui d'une notion abstraite, telle Athéna *Niké*. Le premier exemple, tiré de l'imprécation de Néocésarée, évoque Artémis-Hécate :

« Puisse-t-il, misérable, misérablement périr, arraché jusqu'à la racine, et que périssent les enfants de ses enfants, sa race, son nom, le foyer de sa maison et les tombeaux de ses pères, cependant que le poursuivront et le traqueront le Soleil qui voit tout, et Zeus Olympien, Pluton et Coré, la fille de Déméter, les chiens d'Artémis-Hécate et les Érinyes, et Daeira, et Hermès souterrain et Imprécation, la plus vieille des divinités, et tous les autres dieux qui veillent sur les âmes bonnes et ont souci d'elles ! »⁶⁵

Le deuxième exemple, un sort d'amour découvert en Égypte, évoque quant à lui, Hécate-Artémis :

« Je t'adjure, esprit, que tu sois homme ou femme, par BARBARA-THAMCHALOUMBRA BAROUCH dieu ADÔNAIOS et par ABRASAX BRAÔSA BABARBARIAÔTH SABARBAR AÔTH SESENGE BARBARAPHARAGGÊS MARI ONIOXAS et par MARMARACHTHA MALMARZA MARI BARIÔTH. Ne me désobéis pas, esprit, qui que tu sois, et éveille-toi pour moi, car je t'adjure par la maîtresse Hécate Artémis, démon, DAMNÔ, charmeuse de loup, charmeuse de chevaux »⁶⁶.

Avec Artémis-Hécate et Hécate-Artémis, on est clairement dans le cas d'association de deux théonymes. Le statut que confère l'épiclèse aux deux divinités pose problème. S'agit-il d'une hiérarchisation où la divinité majeure (Artémis) prendrait le pas sur la divinité dite mineure (Hécate) ? Ou au contraire s'agit-il d'une association des deux divinités, partageant des caractéristiques communes, sur un même plan d'égalité ? À moins qu'il ne s'agisse d'un

62 Celle de Néocésarée se montre particulièrement détaillée. Le texte énumère ce qui arrivera aux profanateurs : bannissement de la cité ou exil de l'individu, impossibilité de naviguer sur la mer, de se nourrir de quoique ce soit, mort de leurs familles ou descendants mal formés, destruction de la tombe du profanateur et de ses ancêtres, *damnatio memoriae* ...

63 Voir notamment GRAF F. 1994 ou BERNAND A. 1991.

64 PARKER R. 2005.

65 Traduction de MORAUX P. 1959, p.12-13.

66 MARTIN M. 2010.

rapprochement, d'une manière d'évoquer Artémis sous une forme chthonienne ? Dernière solution : Artémis-Hécate pourrait être une divinité à part entière, qui engloberait des caractéristiques des deux déesses. Contrairement au culte d'Artémis-Ilithye qui a complètement supplanté le culte d'Ilithye, le culte d'Artémis-Hécate semble avoir cohabité avec ceux rendus à Hécate ou à Artémis. Dans le cas de l'imprécation de Néocésarée, il est difficile de trancher en particulier à cause de la mention du chien, qui bien qu'il soit un animal classiquement lié à Hécate, est aussi lié à Artémis. Pour le sort égyptien, il est intéressant de voir que l'ordre d'invocation des deux déesses est inversé, Théodoros s'adresse à Hécate-Artémis. Se pose ici, la question du double nom cultuel utilisé pour une question de prestige. Il s'agirait de donner un certain éclat ou une légitimité à Hécate, le nom d'Artémis devenant un simple titre honorifique.

Associer Hécate à Artémis est un nouveau moyen de la rattacher à une sphère divine particulière. Associer deux divinités, au sein même d'une inscription qui en appose plusieurs est une manière d'augmenter encore la puissance du sort, en multipliant les divinités auxquelles on peut avoir recours. Les divinités de Néocésarée agissent toutes ensemble, c'est au groupe que l'auteur du sort s'adresse. Mais dans ce même groupe, des divinités s'associent plus particulièrement : Soleil/Zeus (Homère mentionne que le Soleil et Zeus étaient invoqués ensemble lors des serments ou des imprécations contre les parjures, de plus ce sont les deux seules divinités ouraniennes à être invoquées), Pluton/Coré, les chiens d'Hécate/ les Érinyes, Daeira/Hermès *Chthonios* (il est possible que Daeira puisse être l'épouse d'Hermès, ils sont alors invoqués en même temps, comme le sont Pluton et Coré). On assiste à une sorte de mise en abîme, Artémis et Hécate, formant déjà une sorte de duo, s'associent aux Érinyes pour œuvrer avec les autres divinités de l'inscription.

La lecture des tablettes et imprécations qui évoquent Hécate nous permet de dresser un portrait plus juste et plus complet de la divinité si souvent désignée comme la déesse de la sorcellerie. L'étude des épiclèses qui lui sont données ne révolutionne en rien cette vision que traduit la littérature. Bien que son aspect chthonien prédomine, ce qui n'a rien d'étonnant vu le contexte de vengeance, de violence et de menace qui entoure les textes magiques, il ne faut pas réduire son image au seul monde des Enfers. Dans un contexte magique, elle n'est pas que souterraine, elle est *Trimorphos*, Noire, liée aux routes et à Artémis. Preuve que la pratique de la magie ne se suffit pas d'une Hécate uniquement chthonienne.

Un constat d'abord : Hécate que la littérature antique se plaît à décrire comme étant une déesse secrète et solitaire n'agit jamais seule. Elle est toujours accompagnée d'autres divinités, grâce à l'épiclèse, qui la lie à quantité d'autres dieux mais aussi grâce à Hermès qui est souvent invoqué avec elle, quant elle n'est pas, par le nom même, associée à Artémis ou qu'elle ne menace pas d'éventuels profanateurs avec ses daimons. Elle n'est pas une déesse à la marge, elle est intégrée, dans un tout qui ne cesse de se modifier à l'infini. Les Grecs ont des divinités ou des entités spécifiquement liées aux Enfers, auxquelles viennent s'ajouter des divinités « originales », car créées de toutes pièces pour l'occasion, grâce à l'épiclèse. Certes l'épiclèse *Chthonia* spécifie une fonction en rattachant Hécate au monde des Enfers. Mais cette épiclese se prête à plusieurs degrés de lecture. Elle permet de mieux identifier Hécate, par rapport aux autres divinités mais surtout par rapport à elle-même et à la multiplicité de ses facettes. Le besoin de nommer Hécate au moyen d'une épiclese ou d'un euphémisme traduit un souci de précision, manière d'appréhender une déesse polymorphe. L'adjectif cultuel rattache à une sphère divine, celle des Enfers, dont les membres sont mouvants et dont on ressent parfois le besoin de préciser qu'ils sont chthoniens. Parce que l'épiclèse définit Hécate par ce qu'elle n'est pas, parce que dire qu'Hécate est chthonienne, c'est faire qu'elle le devienne, dire c'est changer le monde.

AA	<i>Archäologischer Anzeiger</i> , Deutsches Archäologisches Institut. Berlin.
AJA	<i>American Journal of Archaeology</i>
Audollent, Defix	Audollent A., <i>Defixionum tabellae : Quotquot innotuerunt tam in Graecis orientis quam in totius occidentis partibus praeter Atticas in corpore inscriptionum Atticarum editas</i> , Paris, 1904
BE	<i>Bulletin épigraphique</i> publié dans la <i>Revue des Études grecques</i> , après 1980.
BJ	<i>Bonner Jahrbücher des Rheinischen Landesmuseums in Bonn und des Rheinischen Amtes für Bodendenkmalpflege im Landschaftsverband Rheinland und des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande</i> .
Bull	<i>Bulletin épigraphique</i> publié dans la <i>Revue des Etudes grecques</i> , avant 1980.
CIG	<i>Corpus Inscriptionum Graecarum</i>
CRAI	<i>Comptes rendus des séances de l'académie des inscriptions</i>
GRBS	<i>Greek, Roman, and Byzantine Studies</i>
IG	<i>Inscriptiones Graecae</i>
IGRR	<i>Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes</i>
LBW	Le Bas Waddington, <i>Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure ... pendant 1834 et 1844</i> , Paris, 1847-1877
PGM	<i>Papyri Graecae Magicae</i>
SEG	<i>Supplementum Epigraphicum Graecum</i>
SPAW	Ziebarth, Erich. <i>Neue Verfluchungstafeln aus Attika, Boiotien und Euboia</i> .
ZPE	<i>Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik</i>

Chaque inscription sélectionnée a été mise en fiche comme suit :

T : Numéro du texte. L'ordre de classement géographique est celui établi par le *SEG*.

Bib : Bibliographie

Ep : Épiclèse donnée à Hécate

Da : Date

Prov : Localisation de l'inscription

Aut : Autres divinités nommées dans l'inscription

Com : Commentaires éventuels

T1

Ep : Hécate *Chthonia*

Bib : *IG III App.* 107, AUDOLLENT A., *Defix*, Tab.107, JORDAN D.R., "Contributions to the Study of Greek Defixiones", *CTBS*, 1985, n°40, MARTIN M. 2010, p.52.

Da : IV^{ème} a.C.

Prov : Attique

Aut : Hermès souterrain

Com : Il s'agit d'une tablette de malédiction de type judiciaire. Il semble que la même formule revienne, tout au long du texte : l'action de l'auteur du texte (je lie, *καταδεδέσθωσαν*), le nom de la personne visée puis le nom des divinités qui doivent assurer cette vengeance, ici Hermès Chthonien et Hécate Chthonienne. Le sort a été lancé pour faire taire Phérénikos, sa fille Galênê, Thersilochos, Oinophilos, Philôtos et toutes les personnes qui ont apporté leur soutien à Phérénikos ainsi qu'à ses défenseurs. Il s'agit de les empêcher de témoigner contre le commanditaire de l'inscription mais le sort va plus loin puisqu'il s'en prend physiquement à Phérénikos, ainsi qu'à ses biens.

T2

Ep : Hécate *Chthonia*

Bib : ZIEBARTH E., "Neue Verfluchungstafeln", *SPAW*, 1934, 1, 9, JORDAN D.R., "A Survey of Greek Defixiones Not Included in the Special Corpora", *GRBS*, 26, 1985, p.151-197, n°67.

Da : IV^{ème} a.C.

Prov : Attique

Aut : Hermès

Com : Ce texte est une tablette de malédiction, sans doute de type judiciaire, qui recourt à Hécate souterraine et, selon la restitution, Hermès. On retrouve à nouveau une formule-type : noms des victimes, action de lier, noms des divinités invoquées. La fin de l'inscription est très abîmée d'où le fait qu'Hermès ne porte pas d'épiclèse.

T3

Ep : Hécate *Chthonia*

Bib : *IG III App.* 104

Da : Époque hellénistique

Prov : Attique

Aut : Pas d'autre divinité nommée car la tablette est abîmée.

Com : L'inscription étant très abîmée, on ne sait si d'autres divinités infernales étaient aussi

invoquées. On note toutefois, aux lignes 4 et 10, la présence du terme $\chi\lambda\theta\omicron\nu\acute{\iota}\alpha\nu$, ce qui laisse à penser qu'une divinité était invoquée à cet endroit. Il pourrait s'agir soit d'Hécate, pour la ligne 4, soit d'Hermès, pour les lignes 4 et 10, ces deux divinités étant fréquemment présentes dans les tablettes de malédiction

T4

Ep : Hécate *Katachtonia*

Bib : *IG I³*, 409, AUDOLLENT A., *Defix*, Tab. 74, BERNAND A. 1991, p.346-347

Da : I^{er}-II^{ème} p.C.?

Prov : Attique

Aut : Hermès souterrain, Pluton, Coré, Perséphone et les Moires.

Com : Il s'agit d'une tablette de malédiction, d'un type particulier, celui qui s'adresse aux voleurs et qui maudit certaines parties de leur corps. Le texte s'en prend à deux hommes qui n'ont pas rendu une somme d'argent à l'auteur du sort. Il s'agit d'un certain Lamias et de son complice Paulos, qui était tailleur de pierre. Il est aussi fait mention d'une jeune fille, sans qu'on ne puisse en dire plus. L'inscription débute par une formule type d'invocation, où toutes les divinités sont nommées de concert. La suite du texte développe la malédiction en elle-même, sans que les dieux ne soient plus invoqués. Le texte liste toutes les parties du corps qui seront touchées par la malédiction : hanches, bouche, épaules, bras, poitrine, estomac, dos, bas-ventre, cuisses, membre viril, souffle ... Ici, le texte appelle à la vengeance et au châtement et ne fait aucune mention d'une procédure judiciaire.

T5

Bib : AUDOLLENT A., *Defix*. Tab. 75

Ep : Hécate *Katachtonia*

Da : I^{er}-II^{ème} p.C.?

Prov : Attique

Aut : Hermès Souterrain, Pluton, Coré, Perséphone, les Moires souterraines et Cerbère

Com : Il s'agit d'une tablette de malédiction, dont le début est le même que celui du texte T4. Le texte débute par une formule type d'invocation, où toutes les divinités sont invoquées ensemble. La suite du texte développe la malédiction en elle-même, sans que les dieux ne soient plus invoqués. A nouveau, il n'est fait aucune mention d'une quelconque procédure judiciaire.

T6

Bib : ELDERKIN G. W., *Hesperia*, 1937, p.382-395, JORDAN D.R., "Ekatika", *Glotta*, LVIII, p.62-65, *Bull*, 1938, *PGM*, IV, 2119-2880, BERNAND A. 1991, p.346-347, MARTIN M. 2010, p.73-74.

Ep : Hécate *Katakthonia*, *Trimorphos*, *Trioditis*, *Despoina*, *Ourania*, *Monoprosôpos*

Da : I^{er} siècle p.C.

Prov : Athènes

Aut : Pluton, les Moires, Perséphone, les Érinyes, Hermès le secourable

Com : Cette inscription est une malédiction dirigée contre des voleurs. La tablette comporte aussi plusieurs symboles magiques, ainsi que le dessin d'une divinité que l'on pense être Hécate, car elle est représentée avec six bras, portant des poignards et des fouets. Le texte présente plusieurs particularités telles la formule initiale qui vise à protéger le commanditaire de la tablette, la place qui est laissée à Hécate ou le sort particulièrement sanglant réservé aux voleurs.

T7

Bib : ZIEBARTH E., "Neue Verfluchungstafeln ", *SPAW*, 1934, 1, 26, JORDAN D.R., "A Survey of Greek Defixiones Not Included in the Special Corpora", *GRBS*, 26, 1985, p.151-197, n°79

Ep : Hécate *Katakthonia*

Da : Non connue

Prov : Attique

Aut : Perséphone

Com : Il s'agit d'une tablette de malédiction évoquant Hécate souterraine et Perséphone, sans épiclèse. L'inscription étant extrêmement brève, on ne sait rien du nom de la personne qui lance le sort ni de la personne qui le reçoit, ni des raisons qui motivent l'invocation de ce sort.

T8

Bib : *IG III App.* 107

Ep : Hécate *Chthonia*

Da : Non connue

Prov : Attique

Aut : Érinyes

Com : Il s'agit d'une tablette de malédiction, trouvée en Attique, invoquant Hécate souterraine ainsi que les Érinyes. Contrairement aux autres tablettes de malédiction, celle-ci ne débute pas par une invocation des différents dieux infernaux. Ici, Hécate et les Érinyes semblent être invoquées séparément.

T9

Bib : *IG III App.* 105, MARTIN M. 2010, p.51.

Ep : Hécate *Chthonia*

Da : Non connue

Prov : Attique

Aut : Hermès souterrain

Com : Le texte maudit les dénommés Pythotélès, Sosigénès, ainsi qu'un certain Trou(...), afin de les faire taire mais aussi d'entraver leurs mouvements. On ne sait rien de l'auteur du sort, ni des raisons qui ont motivé ce sort. Toutefois, comme la malédiction veut faire taire ces trois personnes, on peut penser que l'on est en présence d'une tablette judiciaire, rédigée avant un procès.

T10

Bib : *IG III*, App. 106, MARTIN M. 2010 p. 52.

Ep : Hécate *Chthonia*

Da : Non connue

Prov : Attique

Aut : Hermès souterrain

Com : Ce texte est une tablette de malédiction, invoquant Hécate souterraine et Hermès souterrain. Il semble qu'une formule type revienne, tout au long du texte : l'action de l'auteur du texte (je lie, *καταδεδέσθωσαν*), le nom de la personne visée puis le nom des divinités qui doivent assurer cette vengeance, ici Hermès Chthonien et Hécate Chthonienne. Le texte veut faire taire plusieurs individus : Aspasia, Socrate, Apistia, Lydos, Manès ainsi que leurs défenseurs. On peut donc penser que le texte, contrairement aux autres tablettes judiciaires, a été rédigé au début du procès et non pas après car il ne mentionne pas de juges.

T11

Bib : ZIEBARTH E., "Neue Verfluchungstafeln", *SPAW*, 1934, 27, JORDAN D.R., "A Survey of Greek Defixiones Not Included in the Special Corpora", *GRBS*, 26, 1985, p.151-197, n°70
Ep : Hécate *Chthonia*

Da : Non connue

Prov : Attique

Aut : Hermès souterrain.

Com : Il s'agit d'une tablette de malédiction, particulièrement abîmée. Le texte évoque Hermès (selon la restitution) et Hécate souterrains (le terme *καταχθονίους* est au datif pluriel), ce qui pourrait laisser penser à une association des divinités, parce qu'associées par leur épiclese.

T12

Bib : *Archäologischer Anzeiger*, 1907, 126, JORDAN D.R., "A Survey of Greek Defixiones Not Included in the Special Corpora" *GRBS*, 26, 1985, p.195
Ep : Hécate *Chthonia*

Da : Non connue

Prov : Scythie

Aut : Hermès souterrain, Pluton souterrain, Leukothéas souterrain, Perséphone souterraine, Artémis Strophæaia, Déméter Souterraine, les héros souterrains, Ploutodotes souterrain, Praxidike souterrain

Com : La tablette de malédiction invoque Hécate souterraine, Hermès souterrain, Pluton souterrain, Leukothéas (divinité marine, fille du fondateur de Thèbes), Perséphone souterraine, Artémis Strophæaia ("aux bandeaux ?", "qui préside aux portes ?"), Déméter souterraine, les dieux souterrains, Ploutodotes souterrain (qui donne la richesse) et Praxidike souterraine (déesse de la peine judiciaire et de la vengeance). Le texte est divisé en deux parties, la première invoque Hécate parmi les autres divinités. La deuxième partie du texte invoque à nouveau ces divinités mais pas Hécate.

T13

Bib : AUDOLLENT A., *Defix.* Tab. 242, *IGRR*, 1.945

Ep : Hécate *Trimorphos*

Da : III^{ème} p.C.

Prov : Afrique Proconsulaire

Aut : Les dieux souterrains, Hermès

Com : Il s'agit d'une tablette de malédiction, invoquant Hécate Trimorphos, Hermès et les Dieux souterrains. Le texte fait aussi référence au Tartare. Des termes qui semblent être des formules magiques reviennent fréquemment, tel Φορβαβορφορβαβορφο[-]ιορορ. Contrairement aux autres tablettes de malédiction de ce corpus, il n'y a pas d'énumération des noms des dieux que l'on invoque. Les divinités infernales semblent être invoquées, ici, séparément, à différents moments.

T14

Bib : MORAUX P. 1959, *SEG*, 1968, XVIII, 561, ROBERT L. 1978, 122, 2, p.241-289, BERNAND A. 1991, p.151, p.153, p.373, p.423.

Ep : Artémis-Hécate

Da : 2^{ème} moitié du II^{ème} a.C.

Prov : Pont

Aut : le Soleil qui voit tout, Zeus Olympien, Pluton, Coré, la fille de Déméter, les chiens d'Artémis-Hécate, les Érinées, Dæira, Hermès souterrain, Imprécation

Com : Le texte est très similaire aux imprécations funéraires d'Hérode Atticus et se veut volontairement archaïsant. Le texte s'adresse aux personnes qui auraient la possibilité de profaner le tombeau et n'en n'oublie aucune : le propriétaire du terrain dans lequel a été placé le tombeau, ses descendants, les passants et surtout les personnes qui dégraderaient le tombeau ou s'en prendraient aux corps. Ce souci de tout préciser et de ne rien omettre semble permanent. Le texte vise à protéger d'abord le monument (le tertre en lui-même, les colonnes, les statues et les inscriptions) puis ensuite ceux qui y sont enterrés. Le texte énumère de façon très détaillée ce qui arrivera aux profanateurs : bannissement, exil, menace envers sa famille et ses descendants, *damnatio memoriae* ... Le texte se termine en promettant à celui qui respectera les traditions toutes sortes de bénédictions.

T15

Bib : *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts*, Berlin, 1885, 10, 165

Ep : *Hécate Meleina*

Da : 210-220 p.C.

Prov : Phrygie

Aut : Mention des daimons d'Hécate

Com : Il s'agit d'une imprécation funéraire sensée dissuader quiconque de dégrader le tombeau ou de s'en prendre aux défunts.

T16

Bib : *AKunst*, 22, 1979, 45, *SEG*, 1990, XL, 1247.

Ep : *Hécate Meleina*

Da : 212-325 p.C.

Prov : Phrygie

Aut : Mention des daimons d'Hécate

Com : Il s'agit d'une imprécation funéraire sensée dissuader quiconque de dégrader le tombeau ou de s'en prendre aux défunts.

T17

Bib : LEVICK B., *Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, vol X, 1993, 10, 189

Ep : *Hécate Meleina*

Da : 212-220 p.C.

Prov : Phrygie

Aut : Mention des daimons d'Hécate

Com : Il s'agit d'une imprécation funéraire sensée dissuader quiconque de dégrader le tombeau ou de s'en prendre aux défunts.

T18

Bib : HASPELS E., *Highlands of Phrygia*, 324, 63

Ep : *Hécate Meleina*

Da : Époque impériale

Prov : Phrygie

Aut : Mention des daimons d'Hécate

Com : Il s'agit d'une inscription découverte en Phrygie, gravée sur le fronton d'une chambre funéraire. Le texte, évoquant Hécate la Noire et ses daimons, menace toute personne qui viendrait piller ou dégrader la tombe.

T19

Bib : PFUHL E., MÖBIUS H., *Die ostgriechischen Grabreliefs*, 1977-1979, n°1043 (SEG 1977, XXVII, 896), ROBERT L. 1978, p.241-269, *SEG*, 1978, XXVIII 1609, *Bull*, 1979, n°24, *BE* 1997, 146/ 995, 479, LEVICK B., *Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, vol X, 1993, MÜFID A., *AA*, 48, 1933, p.139, n°52

Ep : Hécate *Meleina*

Da : Époque impériale

Prov : Phrygie

Aut : Mention des daimons d'Hécate

Com : Cette inscription est un fragment d'imprécation funéraire visant à protéger un tombeau des profanations en menaçant les éventuels voleurs d'être maudits.

T20

Bib : *CIG*, 3857k, *LBW*, 784

Ep : Hécate *Meleina*

Da : Époque impériale

Prov : Phrygie

Aut : Mention des daimons d'Hécate

Com : Il s'agit d'une malédiction protégeant une tombe, qui menace un éventuel pillard ou profanateur. Si jamais celui-ci s'en prend au tombeau, il sera poursuivi par les démons d'Hécate la Noire.

T21 à T31

Bib : MACDONALD L., "Inscriptions relating to sorcery on Cyprus", *Proceeding of the Society of Biblical Archaeology*, 13, 1890-91, p.160-190, AUDOLLENT A., *Defix.*, Tab. 22 , MITFORD T., *I.Kourion*, 1, 127, *AJA*, 85, 184, BERNAND A. 1991, p.360-361, *Bull*, 1972, n°592, p.581-596, BAGNALL S., DREW-BEAR T., *Phoenix*, 27, 1973, 2, p.99-117, 3, p.213-244, JORDAN D.R., "A Survey of Greek Defixiones Not Included in the Special Corpora" *GRBS*, 26, 1985, p.193, MARTIN M. 2010, p.59-60.

Ep : Hécate *Chthonia*

Da : Milieu ou fin du III^{ème} p.C.

Prov : Chypre

Aut : Démons qui êtes sous la terre, démons de toutes sortes, pères et mères de mes pères,

démons qui affrontez les humains, MASÔMASIMABLABOIÔMMA-AXÔ67 EUMAZÔ
 ENDENEKOPTOURA MELOPHTHÊARAKOU PASRÔEEKAMADÔR
 MACHTHOUDOURAS KITHÔRASA KÊBOZÔN THEA ATHCHAMODOIRALAR
 AKOU RAENT AKOU RALAR AKOUESTE ALAR OUECHEARMALAR
 KARAMEPTHÊ SISOCHÔR ADÔNEIAS CHTHÔN CHOUCMATHERPHES
 THERMÔMASMAR ASMACHOUCHIMANOU PHILAESÔSI, les dieux souterrains,
 Mathureupharmentos, Sterxès le Faucon, ébranleur de la terre, grinçant des dents, porteur de
 torches, le roi des démons silencieux, le grand Sisochor, démons des cimetières, morts par
 violence, morts prématurés, morts sans sépulture, celle qui ébranle la terre, celle qui précipite
 le corps et qui tient les membres, et celui qui tient les membres, AGALEMORPHÔTH,
 OSOUS OSORNNOPHRIS OUSRAPIÔ, dieux infernaux, Hécate souterraine, Hermès
 souterrain, Pluton, les Érinyes souterraines, Massômachô, ALLA ALKÊ KE ALKEÔ KE
 LALATHANATHÔ, Korè aux trois noms, toi qui possèdes sur terre la royauté sur toutes les
 Érinyes, celui qui fait partie des dieux de l'Hadès, Ouchitos qui donne le tabès, Aôthiômos,
 TIMÔIEIÔEGOËOIPHRI qui a dans le ciel la royauté des airs, Miothilamps dans le ciel,
 Iaô et sous terre SABLËNIA IAÔ SABLËPHLAUBËN THANATOPOUTÔER, BATHUMIA
 CHTHIORÔOKORBA ADIANAKÔ KAKIABANÊ THENNANKRA, dieux descendants de
 Kronos ABLANATHANALBASISOPETRON ÔËNTICHERERECHEBEBALLOSA-
 LAKAMÊTHÊ, toi qui possèdes les clefs de l'Hadès et qui ébranles la terre. ASMIATËNOS,
 des dieux qui trônent ensemble, MASÔMASÔNUO

Com : Toutes les tablettes découvertes à Chypre ont pour but de faire taire des adversaires au
 cours d'un conflit judiciaire. On retrouve une organisation et des formules identiques sur
 chacune des tablettes. Chaque paragraphe comporte trois éléments, dont l'ordre ou le nombre
 peuvent varier : invocation des divinités, demande de l'auteur du sort : ici, il s'agit d'empêcher
 la "victime du sort" de témoigner lors du procès mais aussi de lui ôter l'antipathie qu'il
 éprouve pour l'auteur du sort et pour finir l'identification de l'auteur du sort. Les raisons qui
 motivent un tel sort, sont parfois peu détaillées (personne avec laquelle l'auteur est en litige)
 et parfois plus explicites (litige concernant du bétail ...). Aucune de ces tablettes n'est
 adressée à un juge, ce qui laisse penser que les sorts ont été rédigés avant qu'il n'y ait procès.

T32

Bib : JORDAN D. R., "Late feasts for ghosts", *Ancient Greek Cult Practice from the
 Epigraphical Evidence*, 1994, SEG, 1994, XLIV, 1279, BE, 1996, 89, AUPERT P., *Guide
 d'Amathonte*, 1996, 61.

Ep : Hécate *Chthonia*

Da : Milieu ou fin du III^{ème} p.C.

Prov : Chypre

Aut : Hermès souterrain, Zethos souterrain, Demeter souterraine, "celles qui sont nées de la
 Terre" souterraines (féminin pluriel), Achéron souterrain, le premier mort (neutre singulier),
 Thasian souterrain, les héros souterrains, les vengeurs souterrains, Amphipolis souterrain, les
 Esprits souterrains, les Sins souterrains, les Rêves souterrains, la Nécessité souterraine, les
 Oaths souterrains, Ariste souterrain, le détenteur du Tartare souterrain, le mauvais œil

67 Les divinités, dont le nom est écrit en majuscule, sont des *nomina barbara* ou *onomata barbarika*.

souterrain, AION souterrain, les Servants souterrains, les Héros, Paian souterrains, Déméter souterraine, Pluton souterrain, Perséphone souterraine et morte, les mauvais démons et les fortunes de tous les hommes

Com : Le texte de cette tablette de malédiction est divisé en deux parties. La première, des lignes 1 à 10, est une formule type d'invocation, ayant recours à un nombre important de divinités souterraines, ainsi que de "héros" souterrains ou d'individus liés au monde des enfers. La deuxième partie est un sort personnalisé, dans ce cas précis, un sort de silence. Le commanditaire veut faire taire plusieurs adversaires lors d'un procès. Le sort doit faire taire deux personnes, une femme, Aristion, et un homme, Melasios (ou Menasios), fils de Gaterana. Il va les empêcher de témoigner contre un homme, Artemidoros, fils de Timo, lors d'un procès. Les raisons, pour lesquelles Artemidoros veut qu'Aristion garde le silence nous sont inconnues. L'affaire concernerait des vêtements, sans doute volés dans les bains publics. C'est l'endroit où l'on vole le plus de vêtements et la peine pour un tel vol est le travail forcé ou la crucifixion, ce qui explique la volonté d'Artemidoros de faire taire les personnes qui pourraient éventuellement le faire condamner.

T33

Bib : WORTMANN D., *BJ*, 168, 1968, p.60-64, n°1, *SEG*, 1988, XXXVIII, 1837, JORDAN D.R., *ZPE*, 72, 1988, p.245-259, JORDAN D.R., "A Survey of Greek Defixiones Not Included in the Special Corpora" *GRBS*, 26, 1985, p.151-197, 155, MARTIN M. 2010.

Ep : Kuria Hécate Artémis, Hécate *Inodia*

Da : III^{ème}/IV^{ème} p.C.

Prov : Égypte

Aut :IAEÔBAPHRENEMOUNOTHILARIKRIPIHAEYEAIPHIRKIRALITHONUOMENE
RPHA BÔEAI IAÔ ADÔNAI ELÔE BAROUCH ADÔNAI, dieux chthoniens, Pluton
YESSEMIGADÔN, Orthô Baubô Kore Persephone Ereschigal, Adonis BARABARIÔNÊTH,
Hermès Thot chthonien PHÔKEN-TAZEPSEU et puissant Anubis PSÊRICHTA
KANCHENE ...TH qui détient les clefs des portes de l'Hadès, démons chthoniens, dieux,
femmes et hommes qui souffrent d'une mort prématurée, éphèbes et vierges, tous les démons
de ce lieu, celui au son duquel la terre s'ouvre, au son duquel les démons tremblent
affreusement, au son duquel les rivières et les mers tremblent affreusement, au son duquel les
rochers se brisent, BARBARATHAMCHALOUMBRA BAROUCH dieu ADÔNAIOS et par
ABRASAX BRAÔSA BABARBARIAÔTH SABARBAR AÔTH SESENGE
BARBARAPH-ARAGGÊS MARI ONIOXAS MARMARACHTHA MALMARZA MARI
BARIÔTH. Artémis, démon, DAMNÔ, charmeuse de loup, charmeuse de chevaux
DAMNOMENIA DAMNOBATHIRA DAMNOBATHIRI DAMNOMENIA DAMÊAMÔNÊ,
DAMÊMÔNÊI BRIAÔ ARSENOPHRÊ ACHEÔPÊTHITHOU RAKRINA AKTIÔPHI
ERESCHIGAL NEBOUTOSOUALÊTH ALBANACH-AMBRÊ YESSEMI-GADÔN
ORTHÔ BAUBÔ NOËRE KODÊRE SYIE SANKISTÊ DÔDEKAKISTE
AKROUBORERA, avalant la queue du serpent, errante nocturne, ATHTHA BABARRATHA
BARATHATH BABRITHÊEATH BARBARAR IAÔTH BRITH MARCHTHACHAMA
ACHTHAO ARMACHA ZARACHTHA, rassembleur des hommes, diviseur des hommes,
conquérant des hommes, PHORBOR PHORPHORBA ARCHIS, NEICHAROPLÊX, la
maîtresse du Tartare, Korè aux sandales d'or, filles de Déméter, Perséphone, Nuit, Erèbe
obscur, Artémis, Aphrodite, Perséphonia, PHÔRBÊ tireuse de flèches OIÔAIAÔ prévoyante
IÔDAMASEA, BÔRPHÔR PHORBA PHORPHORBA PHÔRBOR PHORBA BOR
PHORBA PHORBA PHABÊ PHÔRPHÔR PHÔRPHÔR

Com : Ce texte est un sort d'amour, gravé sur une tablette en plomb découverte en Égypte. Il s'agit d'un des trois sorts que Théodoros lance à une femme, Matrona, qui aurait repoussé ses avances. Il demande aux divinités qu'il a invoquées de faire qu'elle tombe amoureuse de lui pour le restant de sa vie. Mais ce sort ne vise pas qu'à lui faire aimer Théodoros, il demande que Matrona n'ait et ne puisse avoir de relations sexuelles avec personne d'autre que lui-même et qu'elle ne puisse dormir sans qu'il soit à ses côtés. Le sort est ponctué par de nombreuses formules d'invocation. Il semble que Théodoros ait recours à toutes les puissances divines susceptibles de lui venir en aide. Les divinités invoquées semblent appartenir à la fois au panthéon grec et au panthéon égyptien, ce qui s'explique par le fait que la tablette a été trouvée en Égypte.

Bibliographie

- ANNEQUIN J., 1973 : Annequin J., *Recherches sur l'action magique et ses représentations, I^{er} et II^e siècles après J. C.*, Paris, 1973.
- AUSTIN J.L. 1970 : Austin J. L. *Quand dire c'est faire*, Paris, 1970.
- BELAYCHE N., BRULE P, 2005 : Belayche N. Brulé P.(dir), *Nommer les Dieux : théonymes, épithètes, épiclèses dans l'Antiquité*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2005.
- BLAISE F., 1996 : Blaise F., *Le métier du mythe : lectures d'Hésiode*, Paris, 1996.
- BORGEAUD P., 1996 : Borgeaud P., «Manières grecques de nommer les dieux», dans *Colloquium Helveticum*, n° 23, 1996, p.19-36.
- BRULÉ P., 1998 : Brulé P., « Le langage des épiclèses dans le polythéisme hellénique », *Kernos*, 11,1998, p.13-34.
- BRULÉ P., 2007 : Brulé P., Lebreton S., «La banque de données sur les épiclèses divines (BDDE) du Crescam : sa philosophie». *Kernos* 2007, 20, p.217-228.
- CHANTRAINE P. *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, 1974.
- GRAF F. 1994 : Graf Fr., *La Magie dans l'Antiquité gréco-romaine. Idéologie et pratique*, Paris, 1994.
- HELMIS A. 2008 : Helmis A., « Justice d'outre-tombe: dieux grecs et perses dans des imprécations funéraires hellénistiques et romaines », *Orient et Occident, processus d'acculturation, Droit et cultures*, Paris, 2008.
- LE BRIS A. 2001 : Le Bris A., *La mort et les conceptions de l'au-delà en Grèce ancienne à travers les épigrammes funéraires. Étude d'épigrammes d'Asie Mineure de l'époque hellénistique et romaine*, Paris, 2001.
- MIKALSON JON D., 2009 : Mikalson Jon D., *La religion populaire à Athènes*, Paris, 2009.
- PARKER R. 2005: Parker R. «Artémis Ilithye et autres : le problème du nom divin utilisé comme épiclèse» dans *Nommer les dieux*, p.219-226.
- PETRILLI A. 2008 : Petrilli A., « Trouver et nommer Hécate », *Ephesia Grammata*, n°2, 2008.
- PIRENNE-DELFORGE V., 2005 : PIRENNE-DELFORGE V. « Des épiclèses exclusives dans la Grèce polythéiste ? L'exemple d'Ourania. », *Nommer les dieux*, Rennes, 2005.
- TUPET A.M., 1976: Tupet A.M., *La magie dans la poésie latine*, Paris, 1976.
- VON RUDLOFF R., 1999: Von Rudloff R., *Hekate in Ancient Greek Religion*, Victoria, 1999.
- WERTH N., 2003: Werth N., *Hekate : untersuchungen zur dreigestaltigen Göttin*, Hambourg, Kovac, 2003.
- ZOGRAFOU A., 2010 : Zografou A. « Chemins d'Hécate, portes, routes, carrefours et autres figures de l'entre-deux », *Kernos*, supplément 24, Liège, 2010, p.199-200

Sources antiques

- APPOLLONIOS 1995 : Apollonios de Rhodes, *les Argonautiques*, III, 1210-1220, traduction d'Émile Delage, CUF, Paris, 1995.
- DIODORE 1997 : Diodore de Sicile, *Mythologie des Grecs*, IV, 45, 2, traduction de Anahita Bianquis, CUF, Paris, 1997